

Questions orales

[Traduction]

M. MacKay: Madame le Président, je n'ai pas tout à fait saisi la fin de la réponse du ministre, mais il a dit, je pense, que c'était dans l'intérêt de tout le monde.

L'UTILISATION DES FONDS ATTRIBUÉS À LA NOUVELLE-ÉCOSSE

L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova): Madame le Président, je me demande si le ministre est au courant des propos d'un de ses anciens collègues du cabinet. Eric Kierans a déclaré qu'il s'était contenté d'investir une somme minime, pratiquement sans aucun risque, et qu'en fait c'était aux dépens des Canadiens, aussi bien de la Nouvelle-Écosse que du reste du pays. Je me demande si, après mûre réflexion, le ministre de l'Énergie ne partage pas les sentiments de M. Kierans et s'il compte faire quelque chose, même tardivement, pour remédier à cette situation absurde, car l'argent qui devait être dépensé pour créer des emplois au Cap-Breton est reparti à Toronto dans les poches d'Alastair Gillespie.

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, ce sont là des insinuations malveillantes à l'endroit du premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Buchanan . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Chrétien: . . . qui n'a cessé d'appuyer ce projet d'un bout à l'autre. J'en ai discuté hier avec lui et je lui ai demandé s'il voulait essayer de réduire sa dépendance à l'égard du pétrole importé et s'il était en faveur de ce projet.

Des voix: Oh, oh!

M. Epp: Qu'a-t-il dit?

M. Chrétien: Riez tant que vous voudrez, mais j'ai bel et bien parlé hier à M. Buchanan. Il m'a dit qu'il s'agissait d'un projet de la plus haute importance pour l'avenir de la Nouvelle-Écosse. Je suis content qu'un député de la Nouvelle-Écosse se décide enfin à parler, car cela fait des semaines ou des mois que tous ses collègues gardent le silence à ce sujet. Il est le premier à parler, mais il a déjà toute une réputation. Il a traité son chef, l'ancien chef, d'aliment pour les chiens. Je ne m'étonne guère qu'il essaie de traîner quelqu'un d'autre dans la boue.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

LE PREMIER MINISTRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

M. Maurice A. Dionne (Northumberland-Miramichi): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Puisqu'on a prétendu que le gouvernement fédéral s'était servi du gouvernement de la Nouvelle-Écosse comme paravent pour avantager M. Gillespie, le ministre croit-il, comme le député de Central Nova, que le premier ministre et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse sont bêtes à ce point?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Même si j'ai été maintes fois en désaccord sur le plan politique avec M. Buchanan depuis qu'il est premier ministre, je dois reconnaître que c'est un homme d'honneur et un homme politique digne d'estime.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie.

M. Chrétien: Madame le Président, je voudrais ajouter quelque chose.

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie. Je sais que le ministre a après coup toutes sortes d'idées formidables, mais il avait déjà repris son siège.

L'APPARENCE D'UN TRAITEMENT DE FAVEUR

L'hon. Jake Epp (Provencher): Madame le Président, je voudrais poser ma question au premier ministre. Mardi dernier, quand on a interrogé le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources au sujet de la participation de M. Gillespie, il a déclaré, comme en fait foi le compte rendu à la page 23093:

. . . la contribution de M. Gillespie a consisté à convaincre les nombreux partenaires de ce projet . . .

Après avoir lu les documents où on mentionne à diverses reprises les délibérations du Conseil du Trésor, où il est dit que des changements avaient dû être effectués et de nouveaux mémoires adressés au Conseil du Trésor, je voudrais demander au premier ministre s'il est encore persuadé, comme à ses yeux la chronologie des faits dans cette affaire n'a aucune importance, que rien dans tous ces documents ne permet de croire que des faveurs spéciales auraient été accordées?

● (1450)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député, comme d'autres, a beaucoup insisté sur le fait que le mémoire a été modifié. De fait, il l'a été, mais de façon préjudiciable à M. Gillespie. Cela montre que les fonctionnaires étaient au courant des directives et qu'en ce qui concerne les anciens titulaires de postes, la période de un ou de deux ans, selon le cas, est pertinente. Toutefois, cela touche les anciens titulaires.

Je le répète, je trouve admirable que des fonctionnaires aient eu la présence d'esprit d'étudier les directives concernant les anciens titulaires de postes pour s'assurer, afin de protéger le ministre, qu'on ne puisse pas le soupçonner d'avoir donné un avantage à M. Gillespie. Voilà pourquoi un changement a été effectué. Il n'a pas été fait pour accommoder M. Gillespie, mais pour s'assurer qu'il ne recevrait pas de fonds provenant de la caisse de un million de dollars administrée par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse.